

**ARRETE DU MAIRE**

n° ARR2021/396

**PORTANT FERMETURE DES ROUTES DU COL DES ANNES,  
DE LORMAY, DE LA CULAZ ET CHEMIN DE LA BOUVARDIERE  
EN RAISON DES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT**

Le Maire de la Commune du GRAND-BORNAND,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122.24, L.2212-1, L.2212-2 et L.2212-15-1 et suivants ;
- Vu le code de la route et notamment son article R 411-8 ;
- Considérant que, dès à présent, il y a lieu de fermer des routes communales particulièrement concernées par de fortes conditions d'enneigement ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1**

Compte tenu des fortes conditions d'enneigement, seront fermées à la circulation publique, dès à présent et jusqu'à nouvel ordre, les voies communales suivantes :

- Route de Lormay, à partir d'une distance de 100m depuis l'Auberge Nordique, jusqu'au Hameau des Troncs (terminus),
- Route du Col des Annes, à partir du virage situé à l'altitude 1295m au niveau du hameau de la Servalanche, jusqu'à son terminus hivernal au hameau de la Duche,
- Chemin de la Bouvardière, à partir du sommet du Vieux Village du Chinaillon (partie construite) et jusqu'au hameau de la Bouvardière (terminus),
- Route de la Culaz, à partir de l'intersection avec le Chemin de Charmieux, jusqu'au hameau de la Culaz.(terminus)

**ARTICLE 2**

Les signalisations nécessaires, et positionnées sur les plans ci-joints, seront mises en place par les services de la commune, sous sa responsabilité.

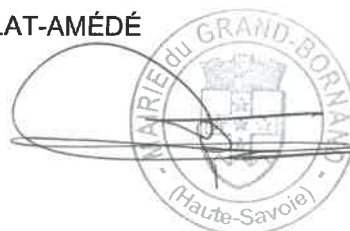
**ARTICLE 3**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur du Centre Technique Départemental de Thônes,
- Le Major Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Thônes,
- Monsieur le Responsable du Centre de Secours du Grand-Bornand,
- Monsieur le Responsable du Service de Police Municipale du Grand-Bornand,
- Monsieur le Chef du Centre Technique Municipal du Grand-Bornand.

Fait au Grand-Bornand, le 10 décembre 2021

Le Maire  
André PERRILLAT-AMÉDÉ

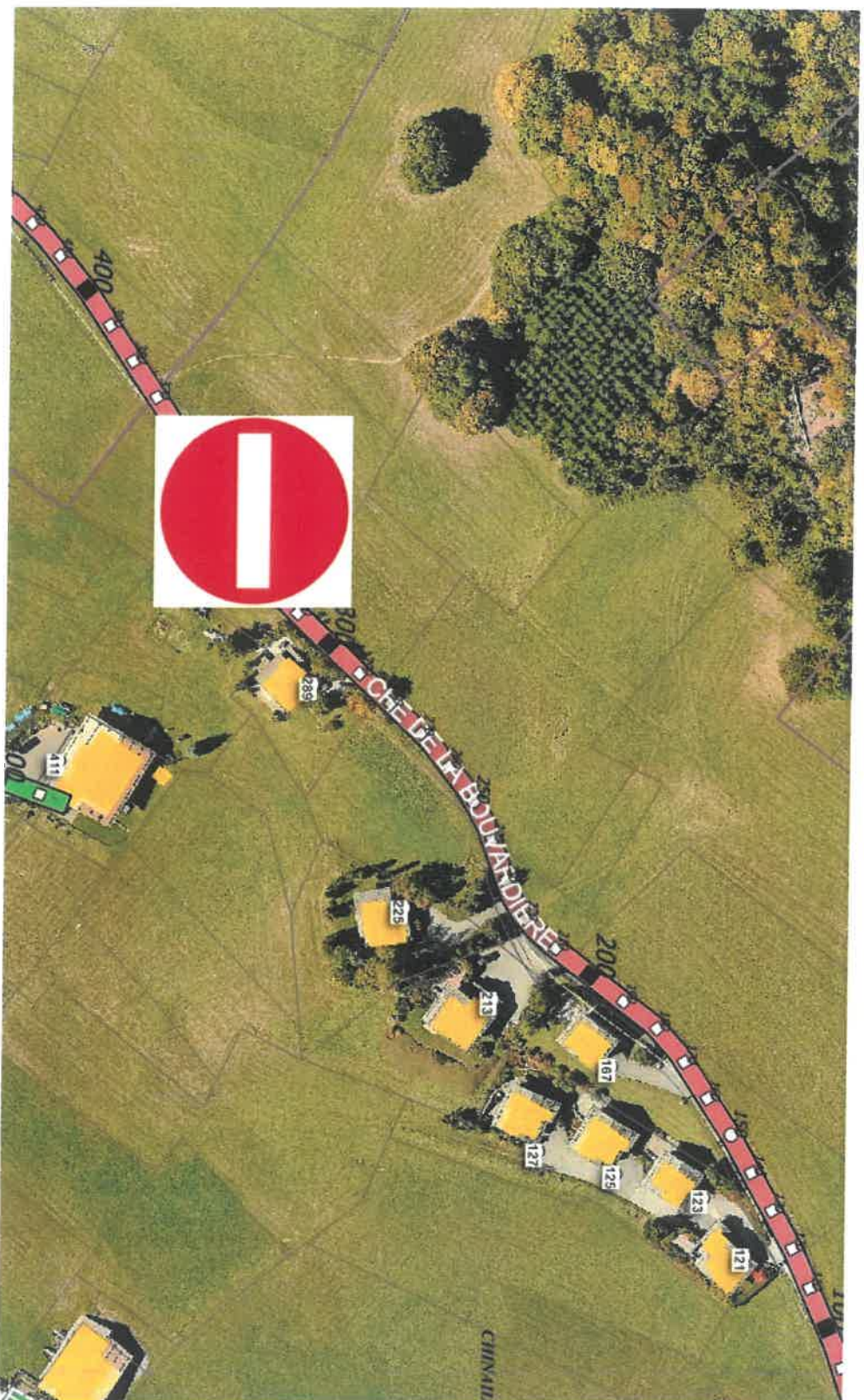


**COMMUNE DU GRAND BORNAND ARR2021/396**  
**ROUTE DU COL DES ANNES**  
**ROUTE DE LORMAY**



# COMMUNE DU GRAND BORNAND ARR2021/396

## CHEMIN DE LA BOUVARDIERE



# COMMUNE DU GRAND BORNAND ARR2021/396

## ROUTE DE LA CULAZ

